

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



à résolution
ou annotation

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2021, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Madame Louise Allie, présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Frédéric Lavoie, premier vice-président et conseiller de McMasterville
Madame Isabelle Thibeault, deuxième vice-présidente et conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jean-Guy Lévesque, conseiller de McMasterville
Madame Natacha Thibault, conseillère d'Otterburn Park

Était absent :

Monsieur Mathieu Chapdelaine, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2021
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Permanence de l'employé #414LUMO
7. Conditions salariales 2022
8. Assurances générales – Renouvellement 2022
9. Fourniture d'une Chevrolet Bolt EV LT 2022
10. États des résultats techniques – septembre et octobre 2021
11. Compte rendu de la rencontre du 27 octobre 2021 du comité technique de la RAEVR
12. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2022
13. Nomination des officiers
14. Divers
15. Interventions de l'assistance
16. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 58 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

21-42

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

21-43

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2021 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 21-030 22-09-21 Lettre de MONSIEUR STÉFANOS BITZAKIDIS, agr., directeur régional adjoint de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, nous transmettant un projet d'attestation d'assainissement municipal présenté sous forme de préavis concernant nos installations et attirant notre attention sur quelques éléments en particulier.
- 21-031 04-10-21 Lettre de MADAME JULIE MARTINEAU, experte en sinistre, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous avisant que le dossier en lien avec l'incendie du 27 juillet 2018 a été fermé.
- 21-032 07-10-21 Lettre de MAÎTRE MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2021-304 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2022.
- 21-033 08-10-21 Lettre de MAÎTRE ANNE-MARIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2021-398 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2022.
- 21-034 26-10-21 Décision de classification 2022, CNESST, établissant le taux de versement périodique pour 2022 à 1,88 \$.
- 21-035 29-10-21 Lettre de MONSIEUR SÉBASTIEN LAINESSE, directeur principal projets opérationnels et amélioration continue, EXCELDOR, nous informant de changements et d'un manque de main-d'œuvre au centre de distribution à Beloeil qui peuvent avoir un impact sur les rejets du centre et sur la campagne de caractérisation nous demandant les concentrations maximales que nous pourrions acceptées dans leurs rejets d'eaux usées.
- 21-036 16-11-21 Courriel de MADAME MARIE-CHRISTINE BEAUDRY, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2021-332 nommant Jean-Guy Lévesque et Frédéric Lavoie, conseillers, à titre de délégués et Magalie Taillon, conseillère, à titre de substitut.
- 21-037 23-11-21 Lettre de MADAME ELIZABETH DIOTTE, chef des opérations d'assurance, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



à résolution
ou annotation

transmettant notre contrat d'assurance de dommages pour 2022 ainsi que la facture de FQM Assurances inc. d'une somme de 87 275,21 \$.

21-038 24-11-21 Courriel de MADAME CHANTAL MALENFANT, attachée d'administration, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2021-11-334 nommant Mathieu Chapdelaine et Natacha Thibault à titre de délégués.

21-039 30-11-21 Courriel du GREFFE, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2021-11-454 nommant Louise Allie, conseillère, et Martin Dubreuil, conseiller, à titre de délégués et Martin Robert à titre de substitut.

21-44

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault
APPUYÉ PAR Madame Isabelle Thibeault

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 21-06, du chèque numéro 1019 au chèque numéro 1042, du déboursé numéro 202100422 au déboursé numéro 202100570 et du déboursé numéro 202200001 au déboursé numéro 202200004 pour un montant total de 834 710,45 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

21-45

POINT 6. PERMANENCE DE L'EMPLOYÉ #414LUMO

ATTENDU QUE l'employé #414LUMO a été engagé à titre d'opérateur à l'essai le 16 juin 2021;

ATTENDU QUE la période de probation était de 6 mois avant d'établir la permanence;

ATTENDU QUE ladite période de probation vient à échéance le 16 décembre 2021;

ATTENDU QUE l'évaluation, en vue d'établir la permanence de l'employé #414LUMO, a été réalisée par le directeur technique le 7 décembre 2021;

ATTENDU QUE le directeur technique et l'administrateur recommandent aux membres du conseil d'accorder la permanence de l'employé #414LUMO;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque

ET RÉSOLU D'accorder la permanence de l'employé #414LUMO à titre d'opérateur.

QUE ladite permanence soit et est effective dès le 16 décembre 2021 et selon les conditions indiquées dans le rapport du directeur technique du 7 décembre 2021.

ADOPTÉE

POINT 7. CONDITIONS SALARIALES 2022

21-46

7.1 CONDITIONS SALARIALES 2022 — ÉQUIPE DE LA RAEVR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration accepte les conditions salariales révisées pour l'an 2022, telles que déposées par l'administrateur dans son rapport du 8 décembre 2021.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

21-47

7.2 CONDITIONS SALARIALES 2022 – DIRECTEUR TECHNIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration accepte les conditions salariales révisées pour l'an 2022, telles que déposées par l'administrateur dans son rapport du 8 décembre 2021.

ADOPTÉE

21-48

POINT 8. ASSURANCES GÉNÉRALES : RENOUELEMENT 2022

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de négocier ses affaires d'assurance;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2021 était de 73 738 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2022 a été établie à 87 275,21 \$, taxes incluses, soit une augmentation de 18 %, en excluant la portion de la biométhanisation;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2022 pour la portion reliée à la biométhanisation a été établie à 12 245,06 \$, taxes incluses, pour une valeur assurée additionnelle de 8 000 000 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Isabelle Thibeault
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2022, à un coût global de 99 520,27 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

21-49

POINT 9. FOURNITURE D'UNE CHEVROLET BOLT EV LT 2022

ATTENDU QUE la Régie a procédé à des demandes de soumission pour l'achat d'une Chevrolet Bolt EV LT 2022 blanche, neuve auprès de 2 fournisseurs de la région;

ATTENDU QUE le prix le plus bas provient de Lussier Chevrolet Buick GMC Itée de Saint-Hyacinthe d'une somme de 32 545,05 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault
APPUYÉ PAR Madame Isabelle Thibeault

QUE le conseil accorde le contrat pour la fourniture d'une Chevrolet Bolt EV LT 2022, blanche, neuve à Lussier Chevrolet Buick GMC Itée pour une somme de 32 545,05 \$ taxes incluses;

QUE le montant est payable à même le fonds de roulement.

QUE le remboursement soit fait sur une période de cinq ans.

ADOPTÉE

POINT 10. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES – SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2021

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de septembre et octobre 2021. Tous les résultats sont conformes aux normes de rejet.

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

POINT 11. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 27 OCTOBRE 2021 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RAEVR

Le compte rendu de la réunion du 27 octobre 2021 du comité technique de la RAEVR est joint au présent point.

21-50

POINT 12. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2022

ATTENDU QUE les séances du conseil de la Régie se tiennent généralement le troisième mercredi tous les deux mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2022 :

- 19 janvier 2022
- 16 mars 2022
- 18 mai 2022
- 15 juin 2022
- 28 septembre 2022 (4^e mercredi)
- 16 novembre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE le calendrier des séances ordinaires 2022 est accepté et adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 13. NOMINATION DES OFFICIERS

21-51

13.1 Présidente

ATTENDU QUE monsieur Normand Angers a été nommé au poste de président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 18 novembre 2020;

ATTENDU QUE le mandat du président a pris fin lors des élections municipales du 7 novembre 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la fin de l'an 2021 et pour la prochaine année 2022

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU DE nommer Louise Allie à titre de présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Louise Allie accepte la nomination et est élue au poste de présidente du 15 décembre 2021 au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

21-52

13.2 Premier vice-président

ATTENDU QUE madame Louise Allie a été nommée au poste de première vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 18 novembre 2020;

ATTENDU QUE le mandat de la première vice-présidente a pris fin lors de sa nomination au poste de présidente le 15 décembre 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque
APPUYÉ PAR Madame Isabelle Thibeault

ET RÉSOLU DE nommer Frédéric Lavoie à titre de premier vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Frédéric Lavoie accepte la nomination et est élu au poste de premier vice-président du 15 décembre 2021 au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

21-53

13.3 Deuxième vice-présidente

ATTENDU QUE monsieur Jean-Pierre Brault a été nommé au poste de deuxième vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 18 novembre 2020;

ATTENDU QUE le mandat du deuxième vice-président a pris fin lors des élections municipales du 7 novembre 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du deuxième vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU DE nommer Isabelle Thibeault à titre de deuxième vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Isabelle Thibeault accepte la nomination et est élue au poste de deuxième vice-présidente du 15 décembre 2021 au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

POINT 14. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 15. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

21-54

POINT 16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Isabelle Thibeault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 26 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Louise Allie
Présidente